CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



De SAINT-NAZAIRE LES EYMES



Jeudi 10 septembre 2020 - 12h/13h30

Compte-rendu

Présents:

Conseillers municipaux enfants : Arnaud Alexandre, Blanchard Valentine, Fernandez Joaquim, Lefebvre Ninon, Léger-Villa Pierre, Lemaignan Gaspard, Terfassi Nahel, Verdant Lisa

Michèle Flamand, Maire ; Eric Charpentier, délégué aux affaires scolaires ; Martina Stumpf, Elodie Bouzon-Marchand et Denis Berne, Conseillers municipaux ; Valérie Monzat, responsable service enfance-jeunesse.

CME = Conseil Municipal des Enfants ; CMA = Conseil Municipal Adultes ; SNE = Saint-Nazaire les Eymes.

1- Présentations

Michèle Flamand remercie tout le monde pour sa présence.

Elodie Bozon, absente lors du dernier CME de juin, se présente. Maman de Thibault en CM1, elle est ravie de rejoindre cette action et espère pouvoir réaliser avec le CME « plein de petits projets » et quelques grands.

2- Organisation des élections du 19 septembre 2020

Pour rappel la date limite des candidatures est **le 12 septembre.** Pour l'heure nous avons reçu 5 candidatures de filles. Les candidatures seront affichées lundi 14 au matin sur les panneaux au niveau du plateau sportif. Il y a 11 postes à pourvoir. 3 membres actuels restent une année, à savoir Valentine, Gaspard et Pierre.

Les cartes d'électeurs seront distribuées le jeudi 17 septembre dans les classes avec la liste des candidats. Le CME décide : Cette carte sera prévue pour 4 années (du CE1 au CM2) afin de limiter les impressions les années à venir. Les enfants du CME approuvent cette décision de ne pas "gaspiller".

Les enfants pourront soit :

- 1. La remettre dans une boite dès le vote du 19 effectué.
- 2. La garder le week-end et la remettre dans la semaine qui suit pour être conservée en lieu sûr et remise l'année suivante. **Ceci évitera toute perte.**

Permanences pour le 19 : voir tableau joint. Rappel des rôles :

- Accueil : accueillir les électeurs, leur réexpliquer les consignes si besoin, leur faire respecter les règles sanitaires
- Vérification de l'identité et la carte d'électeur
- Signature de la feuille d'émargement
- Tenue de l'urne

Le dépouillement se fera par 5 adultes (Elodie, Martina, Valérie, Eric et Denis).

Pour le jour des élections, compte-tenu du contexte sanitaire, les règles suivantes devront être respectées :

- Du gel hydroalcoolique sera à disposition à l'entrée
- Chacun doit apporter son stylo

Le 19 février 2021 Page 1 sur 2

- Un sens de circulation sera mis en place : entrée par les portes côté devant de la mairie ; sortie par l'arrière
- Les fenêtres seront ouvertes
- Les parents ne pourront pas rentrer dans la salle du conseil
- Une petite table (de l'accueil) sera installée à l'entrée avec les enveloppes et quelques bulletins

En cas d'égalité il est prévu que ce soit le plus âgé qui soit élu.

Les enfants s'interrogent sur un nouveau critère qui pourrait être mis en place : entre un enfant qui a déjà été élu au CME qui se représenterait pour un 2è mandat et un enfant dont ce serait le 1^{er} mandat : qui privilégier ? La question sera débattue pour l'an prochain.

Pendant le dépouillement les 14 enfants sortants du CME (y compris les anciens CM2 rentrés en 6è) seront invités à tester la table de ping-pong, projet issu de l'ancien CME. Chacun sera doté d'une raquette et d'une balle et seront sous la surveillance des parents.

A 12h30 les élus donneront les résultats sur place et remettront une surprise aux anciens et futurs élus au Conseil Municipal des Enfants.

Les enfants sortants expliquent pourquoi ils se représentent ou non :

Ninon : non car sa famille prévoit de vivre quelques années aux Etats Unis

Alexandre : non : il préfère laisser sa chance à son petit frère afin qu'il découvre le CME.

Lisa, Nahel, Joaquim: se représentent car ils ont trouvé cette expérience intéressante et ont d'autres projets.

3- Questions diverses

Contenu de la mallette remise lors de la 1^{ère} séance du nouveau CME : 1 stylo, 1 cahier, les candidatures des nouveaux élus, le planning des CME de l'année, différents documents si besoin.

Prochain Conseil Municipal d'Enfants : Jeudi 8 octobre 2020 - 11h45

ELECTIONS DU CME

Organisation du 19 septembre 2020

RÔLES ET FONCTIONS	8H55 – 10H25		10H25-12H05		
	ENFANTS	ADULTES	ENFANTS	ADULTES	
Lire la carte d'électeur	BLANCHARD Valentine	MONZAT Valérie	ARNAUD Alexandre	CHARPENTIER Eric	
Rechercher l'électeur sur la liste d'émargement	LEFEBVRE Ninon	MENEAU Glawdys	TERFASSI Nahel	MONZAT Valérie	
Tenir l'urne	LEMAIGNAN Gaspard	CHARPENTIER Eric	VERDANT Lisa	BERNE Denis	
Accueillir et veiller à la bonne tenue du bureau de vote	LEGER-VILLA Pierre	- STUMPF Martina	LEFEBVRE Ninon	BOZON Elodie	
Accueillir et veiller à la bonne tenue du bureau de vote	FERNANDEZ Joaquim				
Dépouillement et Affichage des résultats : 12h30				CHARPENTIER Eric	MONZAT Valérie
				STUMPF Martina	BOZON Elo
	Pour les enfants, les postes sont donnés à titre indicatif.				FLAMAND Michèle (si dis